

Projets Au-delà des frontières.



Lettre de Frère Supérieur [Télécharger](#)

Ne vous laissez pas d'aller à la recherche de ceux qui se trouvent dans les « tombeaux » modernes de l'égarement, de la dégradation, du manque de bien-être et de pauvreté, pour leur offrir l'espoir d'une vie nouvelle.

Pape François

Cher Frère Visiteur, Par cette lettre, j'annonce le lancement du projet Au-delà des frontières, demandé par le Corps de la Société lors du 45e Chapitre général en 2014. Vous vous souviendrez de deux propositions issues du 45e Chapitre général.

Le premier appelait les Régions de mettre en place et de gérer des initiatives qui répondent aux besoins exprimés dans la métaphore de l'au-delà des frontières (Circulaire 469, Proposition 19), et le second appelait à la création d'une communauté internationale de Frères et de volontaires qui offre la pastorale des vocations et le discernement dans le cadre d'une vie communautaire consacrée au service des plus pauvres (Circulaire 469, Proposition 27). A partir de là, la Circulaire 470 a combiné ces initiatives avec un appel à » encourager de nouvelles expériences éducatives qui, tout en provoquant les Frères et les Partenaires laïcs à prendre des engagements « au-delà des frontières » pour répondre aux urgentes nécessités contemporaines des groupes les plus vulnérables, offrent aux membres de la communauté un environnement fraternel pour le discernement des vocations. » (Stratégie 2.4).

Les projets initiaux sélectionnés englobent les ministères nouveaux et existants dans chaque Région, approuvés par le Conseil général. Cette lettre est accompagnée d'une brève description des projets actuellement approuvés. Les projets, dont les sources de financement sont variées, sont fondés sur les critères suivants, bien qu'il ne soit pas nécessaire qu'ils répondent entièrement à chaque

point depuis le début.

Le projet

1. s'insérera dans le programme de l'Église locale qui s'occupe efficacement des besoins missionnaires des immigrants, des réfugiés, des sans-abri, des jeunes sans emploi et de toutes les personnes vulnérables, particulièrement les enfants et les jeunes qui se trouvent aux « frontières » ;
2. inclure l'existence d'une communauté mixte de Frères, de volontaires laïcs et/ ou de membres d'autres congrégations religieuses ;
3. s'ouvrir à la pastorale des vocations et au discernement dans le contexte d'une vie communautaire dédiée au service des plus pauvres ;
4. assurer une vie communautaire enrichissante et un accompagnement adéquat de ses membres ; et
5. assurer sa durabilité.



Frère, comme nous le savons bien, depuis la toute première classe lasallienne, la mission a toujours été d'aller et de dépasser les frontières. Saint Jean-Baptiste de La Salle a laissé sa propre frontière confortable dans son exode inverse vers les pauvres. Lui et les premiers Frères ont offert une éducation accessible aux populations vulnérables en enseignant dans la langue maternelle, en enseignant dans une salle de classe, en créant des classes pour les travailleurs, en servant les jeunes délinquants, en formant des enseignants ayant un sens de la vocation et de la mission, et plus encore. Ces efforts ont dépassé les frontières de la conception sociale et ecclésiale de l'éducation de l'époque pour servir ceux qui se trouvent à la périphérie de la société. Aujourd'hui, l'Institut que de La Salle a fondé offre une

nouvelle réponse pour atteindre ceux qui sont dans le besoin, une réponse enracinée dans la mission et l'histoire, influencée par le Pape François, et fondée sur les appels du 45e Chapitre général. Les initiatives Au-delà des frontières, promues par le Secrétariat de Solidarité et Développement de l'Institut, sont des projets au service des plus démunis. Sur le site Web du Secrétariat, vous trouverez plus d'informations sur chaque projet (www.fr.lasallefoundation.org).

En ce moment, je vous demande de partager cette information sur l'initiative Au-delà de la frontière avec vos Frères et Partenaires Lasalliens à travers votre District ou Délégation. Je vous exhorte aussi à encourager vos Frères, Partenaires et jeunes Lasalliens à se porter volontaires pour l'une de ces initiatives. Ceux qui sont intéressés à réaliser cette réponse créative aux pauvres et aux vulnérables de nos sociétés peuvent me contacter directement, car je ferai la nomination officielle à la communauté et au ministère.

Je mettrai également en contact les personnes intéressées avec Mme Eleonora Munaretto (emunaretto@lasalle.org), Coordinatrice des Volontaires Internationaux du Secrétariat de la Solidarité et du Développement, qui m'assistera dans le traitement des demandes. Je vous remercie de votre attention portée sans délai à cette communication.

Fraternellement,

Frère Robert Schieler, FSC
Frère Supérieur



Lettre de Frère Supérieur [Télécharger](#)
